# La collecte sélective des déchets bientôt à votre porte : mode d'emploi

La mise en place de la collecte sélective en porte à porte se concrétise petit à petit. La communauté de communes du Pays bellegardien (CCPB) espère qu'une amélioration du tri en résultera.

En effet, les élus souhaitent voir 10 à 15 % de déchets recyclables en plus dans le bac jaune. Ils restent positifs quant à l'extension de ce mode de collecte sur le reste du pays bellegardien par la suite. La compagnie Plastic Omnium, qui met à disposition les bacs de tri et les poubelles communes, effectuera des enquêtes auprès des habitants de Châtillon-en-Michaille et de Lancrans à partir de mercredi. La commune de Bellegarde sera, elle aussi, étudiée.

Un ambassadeur du tri va être recruté pour cette mission. Il s'agira de faire du porte à porte pour donner les consignes et d'appréhender les besoins et la capacité de stockage des bacs chez l'habitant. Ces visites continueront jusqu'en novembre. À partir de là, et tout le mois de décembre, la distribution des bacs commencera.

### Une nouvelle façon de recycler

Tous les conteneurs, à part ceux du verre, disparaîtront une fois que tous seront mis en place. Le recyclage du verre sera accentué. Il y aura plus de points de collecte.

La CCPB compte ainsi donner de nouveaux réflexes aux concitoyens et les accompagner dans cette voie lors de réunions de quartier. Serge Ronzon, vice-président délégué des déchets ménagers et de la gestion de la déchetterie, précise que le deuxième bac ne sera pas facturé. De plus, le nouveau remplacera un des deux réservé aux ordures ménagères. Bref, il n'y aura pas plus de bacs qu'aujourd'hui.

Lisa CALLENS



Pour accompagner les habitants dans la mise en place de la collecte sélective en porte à porte, des enquêtes vont être effectuées et la distribution des bacs commencera en novembre. Photo le DL / L. C.

## Le tri des habitants scruté à la loupe, grâce à une puce intelligente



Les poubelles et les bacs de tri seront tous munis d'une puce pour qualifier et quantifier le tri. Photo Le DL / L. C.

Dans le cadre de la collecte sélective en porte à porte, les bacs de recyclage, ainsi que les poubelles jaunes et d'ordures ménagères collectives seront tous équipés de puces électroniques. C'est la société Plastic Omnium, qui se charge de la mise à disposition de ces outils de tri, qui installera ces "traceurs". Jean-Pierre Hugon, le directeur régional de la société explique : « La puce est vissée au col du bac, assez fort pour qu'elle ne tombe pas. Il est très difficile de l'enlever car il faut des instruments spéciaux ». Chaque bac sera rattaché à une adresse. La puce permettra d'analyser les comportements individuels, c'est-à-dire, la quantité d'ordures recyclées ou le nombre de fois où le propriétaire propose son bac au ramassage. Il sera donc aisé, en relevant les données, de repérer les endroits où le tri est fait de façon moins spontanée. Des agents de la ville passeront prendre les statistiques d'exploitation grâce à un boîtier.

### Un rapporteur de données pour cibler les forces et les faiblesses

Les indicateurs mesureront également le nombre de fois où les camions de ramassage collecteront telle ou telle poubelle. Ainsi, le nombre de ces véhicules sera revu à la hausse ou à la baisse selon les besoins. Grâce à cela, la communauté des communes du Pays bellegardien (CCPB) souhaite optimiser les collectes.

De plus, chaque collecteur pourra vérifier que le tri est bien effectué et le signaler grâce à un bouton installé dans le camion. À la suite de ces mesures, des solutions seront trouvées, telles que des taxes incitatives, comme c'est le cas dans le Pays Gex. La société sera présente pour conseiller les utilisateurs.

L.C.